

République Française
Canton d'Estrées St Denis
Commune de Ricquebourg

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU : 18 décembre 2025

Date de Convocation : 08/12/2025

Date d'affichage : 08/12/2025

L'an deux mil vingt-quatre et le dix-huit décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain VINCENT, Maire.

Présents : Mme ANDRIEU Lysiane, Mme DEPUILLE Catherine, M FAROUX Jean-Philippe, Mme RENAUDOT Josiane, M. THERY Stéphane, M. VINCENT Alain,

Absents : Mme GRANDGIRARD Myriam, M. BURETTE Loïc, M. LOMBARD Kévin,

Absents Représentés par pouvoir : Mme RENAUDIN Virginie (pouvoir à Mme DEPUILLE Catherine),

Secrétaire de séance : Mme DEPUILLE Catherine

Délibération n°16/2025

OBJET : Délibération relative aux accueils collectifs de mineurs et camps 2026 par le centre social rural du Ressontois

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la demande du centre Social Rural du Ressontois concernant la participation financière de la commune à l'accueil collectif des mineurs et camps pour l'année 2026.

Cette participation 2026 est fixée par enfant à 5.50€ la demi-journée et 11€ la journée, et sera facturée aux présences réelles des enfants de la commune.

Le Conseil municipal DECIDE à l'unanimité et par vote à mains levées

D'autoriser M. le Maire à signer le bulletin-réponse pour l'accord global de la commune concernant la prise en charge de la participation financière.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour expédition conforme

À RICQUEBOURG, le 18/12/2025

La secrétaire de séance



Le Maire:

Alain VINCENT,